

Collectivités forestières  
Occitanie

# Débroussailler les propriétés communales

**Journée du 14/12/2017**



QUOI ?

## DEBROUSSAILLER LES PROPRIETES DE LA COMMUNE

POURQUOI ?

Parce que c'est obligatoire et pour donner l'exemple

**IDENTIFIER**  
les périmètres à débroussailler

**PROGRAMMER**  
les travaux sur 2 à 3 ans

**CONTACTER**  
les propriétaires riverains des propriétés communales

**ORGANISER**  
la maîtrise d'œuvre des travaux

COMMENT ?

## FAIRE EXECUTER LES OLD

Parce que vous êtes responsable

**IDENTIFIER**  
les propriétaires et leurs obligations

**SENSIBILISER**  
les administrés

**ENCOURAGER**  
la mise en œuvre par les administrés

**CONTROLLER**  
le débroussaillage des administrés

**CONTRAINdre**  
les administrés récalcitrants

# Programmer les travaux sur 2 à 3 ans

- Identifier les chemins ruraux ouverts à la circulation publique
- Rédiger un schéma communal de débroussaillage des voies ouvertes à la circulation publique
- Faire une programmation pluriannuelle technique et financière en priorisant les secteurs les plus exposés au risque



# Interventions sur fonds privés : contacter les propriétaires

- **Voies ouvertes à la circulation publique :**  
aviser les propriétaires 10 jours avant
- **Bâtiments et voies d'accès privées situés en zone non urbaine :**  
informer les propriétaires, demander l'autorisation de pénétrer sur le fonds pour débroussailler ou proposer qu'ils réalisent les travaux



# Interventions sur fonds privés : contacter les propriétaires

- **Le bois reste à la disposition du propriétaire du fonds**
- Lui proposer l'enlèvement des bois (bois bord de route) - risque de glissement sur la voie
- Dans tous les cas, élimination des rémanents



# Organiser la maîtrise d'oeuvre

- Commune → formation du personnel
- Entreprises → Code des marchés publics avec un CCTP adapté aux travaux à réaliser
- Association d'insertion → convention



Nouveau

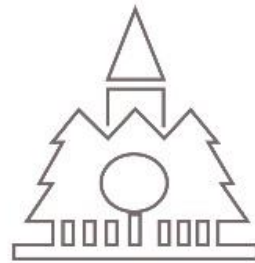
- **Routes :**

Exécution d'office par le Préfet (article L 134-17)

- **Bâtiments :**

Sanctions identiques à celles s'appliquant aux autres propriétaires





**Collectivités forestières  
Occitanie**

**Merci de votre attention**

